



## INFOS METIERS D'ART JANVIER 2018

Paris le 31 janvier

Cher(e)s camarades et collègues,

La délégation CGT Culture métiers d'art vous présente ses vœux les plus sincères pour cette nouvelle année.

### **Promotions de grade au titre de l'année 2018 :**

Les taux de promotions n'étant toujours pas validés par la fonction publique et publiés au journal officiel, les cap des techniciens d'art et des adjoints techniques ne peuvent toujours pas aborder ces points. Les cap auront lieu juste avant l'été. Les promotions seront rétroactives au premier janvier 2018, heureusement. Encore une preuve de l'incapacité de l'administration du ministère à gérer les dossiers dans les temps impartis...

### **Ouverture de concours et publication des textes réglementaires :**

Enfin, ce fut long, mais l'arsenal juridique pour organiser les concours de techniciens d'art photographe et créateur de prototype métal est enfin publié au journal officiel. Ce qui veut dire que les concours vont pouvoir s'ouvrir (vraisemblablement en fin d'année conformément au tableau prévisionnel ministériel). A savoir que la CGT Culture revendique l'ouverture d'un nombre important en interne pour celui de photographe, afin de valoriser la carrière des collègues adjoints techniques.

La composition des membres des jurys a aussi légèrement évolué. Nous avons barré la route à la fonction publique qui voulait intégrer des professionnels qui n'appartiennent pas à la fonction publique (ce n'est pas la première fois...). C'était pour nous inconcevable, notamment en terme de neutralité et d'indépendance. Seuls des fonctionnaires et contractuels dans les domaines de compétences pourront être candidats, qu'ils soient de notre ministère ou d'autres.

### **Examen professionnel de chef de travaux d'art principal :**

5 postes sont ouverts pour cette première session au titre de l'année 2017, celle de 2018 suivra en fin d'année avec un nombre de postes au tour de 3 (à confirmer).

A bientôt, la délégation CGT métiers d'art.

**Avec la CGT culture métiers d'art, depuis 2013, c'est une augmentation importante de nos primes, plus de 250 postes ouverts à concours en interne et externe (dont 70 postes en chef de travaux d'art), un nouveau statut de chef de travaux d'art revalorisé. Une filière vivante avec des unités de travail bien plus opérationnelles !**

**Ensemble continuons ce combat en 2018 afin de faire vivre nos métiers et unités de travail, avec des carrières valorisées !**